

émergence de nouveaux types de préjudice en responsabilité civile

Par **electrika**, le **30/01/2017** à **12:27**

Bonjour,

voilà je travaille actuellement sur les nouveaux types de préjudice en droit de la responsabilité civile. Et un sujet m'intéresse particulièrement: le préjudice écologique.

Je dois faire une dissertation sur le sujet.

J'ai donc commencé à définir le sujet et à le problématiser en me demandant si ce préjudice écologique est un préjudice réparable, et si oui comment.

Mais je coince sur le plan car je n'ai pas encore abordé le sujet en cours. je sais néanmoins qu'il s'agit d'une notion plutôt jurisprudentielle. Et je pense citer la jurisprudence Erika.

J'aimerais avoir votre aide pour y voir plus clair.

Merci bien.

Par **LouisDD**, le **30/01/2017** à **16:01**

Salut

Pouvez vous nous montrez le début de votre raisonnement, nous ne pouvons pas pondre un plan sans être sûr que vous ne cherchez pas une voie plus facile !

Bref sinon sujet intéressant, à voir ce que ça donne !

Bonne journée

Par **electrika**, le **31/01/2017** à **21:23**

oui bien sûr!

alors dans une première partie je présente la notion de préjudice écologique puis dans une deuxième partie la réparation du préjudice écologique.

Vous en pensez quoi? :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/02/2017** à **10:32**

Bonjour

Est-ce qu'il s'agit d'un mémoire, d'un exposé ou d'une simple dissertation

Par **electrika**, le **03/02/2017** à **21:54**

bonjour, c'est une dissertation :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/02/2017** à **08:32**

Bonjour

Alors votre plan me semble correct. Quelles sont vos sous-parties ?